

VILLE DE FREYMING-MERLEBACH
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 30 JUIN 2025

Le Conseil Municipal de la Ville de FREYMING-MERLEBACH, dûment convoqué par M. le Maire le 24 juin 2025 s'est assemblé à 19 heures dans la salle des séances du Conseil Municipal de FREYMING-MERLEBACH, sous la présidence de M. Pierre LANG, Maire de la Ville.

MEMBRES ÉLUS : Trente-un (31) **EN EXERCICE** : Trente-un (31)

Secrétaire de séance : *Mme Monique VORIOT*

Présents :

M. Pierre LANG, Maire

M^{mes} et MM. Bernard PIGNON, Francine KOCHEMS, Daniel MAYER, Fabienne BEAUVAIS, Marc FRIEDRICH, Josette KARAS, René KOTTMANN, Concetta KOENIG, Jean-Marie HAAS, Adjoints.

M^{mes} et MM. Germain FLAUSSE, Bernard DINÉ, Denise HARDER, Monique VORIOT, Isabelle SLAZAK, Jean, Sylvie TOURIGNY-SARRAT, Christine FISTER, Alain LEFEVRE, Josette TARALL, Pascal SOSNA, Anne ZAPP, Océane BLAISE (présente à partir du point 3), Christiane BROCKE, Jean-Pierre ADAM, Patricia MIHELIC, Stéphane ZIMMER, Aurélie THIRIET, Alain MANISZEWSKI, Conseillers municipaux.

Absent :

Marc FLAUDER, Conseiller municipal

Absents excusés :

M^{mes} et MM Cathy KOCHEMS, Jean-Jacques GRIMMER, Océane BLAISE (absente jusqu'au point 2 inclus), Conseillers municipaux

Ont donné procuration à des membres présents :

Mme Cathy KOCHEMS donne procuration à M. Bernard PIGNON

M. Jean-Jacques GRIMMER donne procuration à M. René KOTTMANN

Mme Océane BLAISE donne procuration à Mme Fabienne BEAUVAIS (jusqu'au point 2 inclus)

ORDRE DU JOUR

24. Associations Culturelles - Subvention de fonctionnement 2025

Vu les dossiers déposés par les associations culturelles sollicitant une subvention de fonctionnement pour l'année 2025,

Le Conseil Municipal,

Sur propositions conjointes des Commissions des Affaires Culturelles-Animation-Culte, ainsi que des Finances réunies respectivement les 19 mars et 30 juin 2025.

Où l'exposé de Mme Fabienne BEAUVAIS, Adjointe et rapporteure,

Mme Isabelle SLAZAK et M. René KOTTMANN quittent la salle.

A l'unanimité des membres présents, (*Mme SLAZAK et M. KOTTMANN n'ont pas participé au vote*)

Décide :

- D'octroyer les subventions listées dans le tableau ci-après pour un montant total de 28 125 €,
- D'habiliter Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer toutes les pièces y relatives.

NOM DE L'ASSOCIATION	PROPOSITION SUBVENTION
Amicale des anciens sauveteurs et assimilés de Freyming-Merlebach	176,00 €
Amicale des Porte-Drapeaux	232,00 €
Amis des orgues de Saint Maurice	308,00 €
Anciens Combattants PG-CATM	176,00 €
Association des employés Reumaux et Vouters	160,00 €
Association familiale de Freyming et environs	330,00 €
Association pour l'Avenir et l'Amélioration du Cadre de Vie Belle Roche	250,00 €
Bridge Club	400,00 €
CCL Freyming	5 700,00 €
CCL Hochwald	330,00 €
Cercle catholique des hommes de Hochwald	176,00 €
Chorale Chœur d'Or	194,00 €
Chorale Franco-Polonaise	198,00 €
Chorale Opus 57	176,00 €
Chorale Sainte Cécile Foyer Saint Maurice	176,00 €
CIA Hochwald	2 800,00 €
Club du 3ème âge et retraités Hochwald Reumaux et Cuvette	176,00 €
Club de L'Amitié	330,00 €
Club de Modélisme et Miniature	330,00 €
Collectif Sainte Barbe	1 000,00 €
Ecole Polonaise Wisla	275,00 €
JADRAN	455,00 €
Jardins Ouvriers	330,00 €
Le Chanteur Fidèle	572,00 €
Les Amis de l'histoire du Pays de la Merle	1 900,00 €
Mission Catholique Slovène	176,00 €

Accusé de réception en préfecture
057-215702408-20250630-20250630-24-DE
Date de télétransmission : 03/07/2025
Date de réception préfecture : 03/07/2025

Orchestre d'accordéons DOLANC	1 742,00 €
Quetschekashde	227,00 €
Société de secours ouvriers mineurs des cités de Freyming-Merlebach	176,00 €
Société des ouvriers mineurs de la Chapelle	176,00 €
Société des Rosiéristes de Freyming-Merlebach et environs	600,00 €
Société Philatélique et Numismatique	211,00 €
Souvenir Français	943,00 €
Sur les traces de ...	220,00 €
Tables de l'imaginaire	1 200,00 €
Théâtre de la Parole	5 040,00 €
UNIAT (Union Nationale des Invalides et Accidentés du Travail)	264,00 €
TOTAL	28 125,00 €

Signé Mélanie MIESZKALSKI
Directrice Générale des Services

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Tous les membres présents ont signé au registre. M. le Maire certifie que les délibérations de cette réunion ont été affichées sur le tableau d'affichage légal et numérique de la Mairie le 03 juillet 2025.
Certifié exécutoire

Accusé de réception en préfecture
057-215702408-20250630-20250630-24-DE
Date de télétransmission : 03/07/2025
Date de réception préfecture : 03/07/2025